

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 19 octobre 2022

Détection de deux nouveaux foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire) dans des élevages de canards en Vendée

Le virus (H5N1) de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de l'hiver 2021-2022 a continué de circuler cet été dans l'avifaune sauvage.

Quatre cas d'influenza aviaire hautement pathogène chez des éleveurs professionnels de Saint-Martin-des-Noyers, des Pineaux, de La Chaize-le-Vicomte et de Saint-Fulgent avaient été confirmés les 6, 10, 13 et 17 octobre 2022.

Suite à des analyses virologiques, deux nouveaux foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire) ont été détectés en début de semaine dans deux élevages de canards sur les communes de Saint-Hilaire-des-Loges et Moutiers-sur-Lay.

Les services de l'État, et plus particulièrement la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), sont mobilisés au côté de l'éleveur qui sera indemnisé des pertes directes liées à l'abattage des volailles et des frais liés à la désinfection des locaux, ainsi que des pertes indirectes.

Afin d'éviter la propagation du virus, les transports d'oiseaux sont interdits autour de ces élevages par arrêté préfectoral. Une zone de protection d'un rayon de 3 km et une zone de surveillance de 10 km sont mises en place autour de ces foyers avec pour objet d'interdire les mouvements d'oiseaux en sortie et entrée de zones.

Pour tous les acteurs de la filière, il s'agit de veiller à l'application la plus stricte des mesures de biosécurité pour empêcher le virus d'entrer dans les élevages et éviter sa diffusion entre élevages. Les mêmes recommandations s'adressent aux particuliers détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement.

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📘 @PrefetVendee - 📺 prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon